

LeisReferendum

Comité référendaire contre la loi sur les établissements et institutions sanitaires
(LEIS)

info@leisreferendum.ch - www.leisreferendum.ch

*"Le courage politique consiste à faire
ce qui doit être fait." (J.F. Kennedy)*

Intervention de la doctoresse Monique Lehky Hagen présidente du Comité référendaire contre la LEIS

Introduction

Merci, Mesdames et Messieurs, d'avoir donné suite à notre invitation. Ceci nous permet de vous exposer diverses informations et considérations, que notre Comité estime d'une très grande importance pour le Valais, sur un dossier qui touche véritablement toute la population valaisanne. Nous voulons parler ici des conséquences, pour nos concitoyens, d'une mauvaise LEIS qui, si elle n'est pas refusée pour céder la place à une autre loi, menace, à terme, aussi bien la qualité que l'équité des soins pour les patients dans nos hôpitaux. C'est ce souci, uniquement, qui motive toutes nos démarches de référendaires.

Je ferai ici tout d'abord le survol d'un certain nombre d'éléments qui nous préoccupent par rapport à la loi votée en mars par le Grand Conseil, puis vous présenterai nos principales revendications. Mes collègues du Comité vous préciseront certains aspects des thèmes soulevés. A l'issue de nos exposés, nous nous tenons à disposition pour répondre à vos questions.

Vote populaire sur la politique sanitaire : une première

Pour rappel, grâce au remarquable soutien de la population valaisanne, le référendum contre la LEIS, lancé par des médecins valaisans, a été déposé avec 12'000 signatures le 13 juillet dernier. Lors de la votation du 23 octobre, le peuple valaisan aura ainsi la possibilité de se prononcer sur un sujet important pour sa santé : la planification sanitaire cantonale.

Ce sera la première fois que les Valaisannes et Valaisans pourront démocratiquement se prononcer sur deux options. Soit continuer à soutenir la politique sanitaire actuelle, en dépit des nombreux dysfonctionnements qu'elle engendre et que plus personne n'ignore dans le public. Soit créer les conditions qui permettront d'apporter les **changements conséquents et indispensables dans la planification hospitalière**, comme nous l'exigeons.

Les référendaires sont convaincus que moyennant les adaptations qu'ils proposent, des améliorations indispensables pourraient être intégrées à la loi pour **garantir une prise en charge médicale optimale, équitable et de haute qualité pour toute la population valaisanne**.

Une loi bâclée dans une précipitation inutile

Le référendum a été lancé — et il faut le souligner — parce que les députés n'ont manifestement pas accordé l'attention nécessaire aux sollicitations formulées par le corps médical, qui visaient à améliorer des lacunes du système sanitaire et hospitalier actuel. Ces dysfonctionnements ont d'ailleurs été confirmés aussi bien par l'audit que par la GOGEST. Il faut s'en souvenir : le Grand Conseil a voté la **LEIS juste avant la publication de ces deux documents, élaborés à grands frais**. Un audit qui a coûté plus d'un million au contribuable et un rapport sur lequel la Commission de haute surveillance a planché durant 13 mois !

Les adaptations qui s'imposaient du point de vue médical n'ont pas été intégrées : **l'impact décisionnel du corps médical sur la planification et la gestion hospitalière n'a pas été renforcé, l'ancrage du bilinguisme a été refusé, l'ancrage des disciplines cantonalisées à Sion a été supprimé sans commentaire**. Ceci, sans que la majorité de nos députés ne s'en aperçoive !

Et déjà on discute dans les rangs parlementaires des adaptations de cette loi; une nouvelle fois **sans consultation approfondie du corps médical**. Pourtant, cette concertation est indispensable, en raison de la complexité de la problématique hospitalière et aussi du fait qu'une telle démarche implique les connaissances professionnelles adéquates.

L'audit, dans ses conclusions, demande explicitement que le corps médical valaisan soit consulté pour mener à bien les modifications nécessaires au sein du RSV et de la planification sanitaire, compte tenu de ses solides connaissances professionnelles et du terrain. Ces exigences des auditeurs soulignent l'importance de replacer le patient et les soins au centre des processus de planification.

Un projet sans concertation

Entre-temps, le RSV a mis en place un nouveau projet qu'il a présenté aux médias le 30 août dernier. Nous relevons à ce propos avec une grande satisfaction que bon nombre de nos revendications ont été maintenant intégrées dans ce projet. Nous ne le cachons pas: nous sommes fiers de constater que nos efforts et notre engagement ont déjà porté quelques fruits. Malheureusement, alors que **le RSV clame haut et fort que 'tous les acteurs du secteur de la santé seront impliqués' pour construire 'ensemble, de manière cohérente et ambitieuse l'Hôpital public valaisan de demain', ni la Société médicale du Valais (SMV) ni le Comité référendaire contre la LEIS n'ont été contactés** ni invités à participer à ce projet, alors qu'il s'agirait là des partenaires les plus actifs dans ce domaine actuellement. Nous relevons ici que les soi-disant 'représentants' du corps médical et du personnel soignant ont été choisis arbitrairement, sans consultation ni de la SMV et ni de la base des professionnels concernés. Il n'y a, pour le moment, pratiquement aucune communication entre ces représentants, le corps médical et les soignants sur le terrain. Une telle collaboration serait primordiale si un réel dialogue et une collaboration productive étaient véritablement souhaités.

En fait, nous constatons plutôt une **pseudo-démocratie qui laisse sciemment de côté des professionnels qui se sont penchés sur ce dossier de façon approfondie depuis des mois et qui entretiennent des contacts réguliers avec les professionnels du terrain et hospitaliers**. Il aurait, nous semble-t-il, été judicieux de les intégrer dans le processus en cours.

Nous le répétons depuis le lancement du référendum : les changements fondamentaux nécessaires dans la structure de la planification hospitalière et sanitaire — que plus personne ne semble contester actuellement — **nécessitent des changements conséquents dans la LEIS**.

Même nos plus hautes autorités politiques semblent avoir compris cela aujourd'hui. Le conseiller d'État Maurice Tornay se trouve à la tête du Comité de pilotage COPIL mis en place pour restructurer notre système hospitalier ; un sous-groupe est prévu, qui aura pour tâche de réfléchir aux adaptations nécessaires de la loi afin de mettre en place les réformes nécessaires.

Notre constat : Il est bien dommage de partir de zéro, sans prendre en compte les propositions préparées gratuitement par les médecins référendaires. L'on refuse de discuter les propositions déjà élaborées par les professionnels du terrain. Et ce qui nous semble inconcevable, c'est de détourner de l'argent indispensable pour le soin de nos malades pour financer des projets politiques qui devraient être alimentés par des fonds des pouvoirs publics. Un million de francs seront ainsi prélevés sur le budget de l'hôpital à cette fin. Tout cela ne peut que nous laisser songeurs !

Nos principales revendications

Les revendications principales des référendaires sont :

- A) Équité et garantie de qualité des soins pour tous les Valaisans.
 - Ancrer à nouveau les disciplines centralisées hautement spécialisées à l'hôpital de Sion en assurant ainsi une accessibilité aux soins équitable pour tous les patients valaisans.
 - Dans la même perspective d'équité de traitement médical, ancrer le bilinguisme pour ces spécialités centralisées (chirurgie cardiaque, chirurgie thoracique, neurochirurgie, etc.).

B) Une politique sanitaire professionnelle et transparente.

- Faire participer le corps médical à la planification sanitaire de façon plus intense en introduisant p .ex. La SMV comme organe consultatif avec droit de veto.
- Donner la possibilité à la SMV de prendre officiellement position à l'intention du Parlement soit directement, soit par le biais de parlementaires de différents partis qui seraient chargés de déposer des motions ou propositions au nom de la SMV officiellement.
- Intégrer les médecins installés, désignés par la SMV, ainsi que les médecins hospitaliers élus par un conseil des médecins du RSV, au Conseil d'administration du Réseau Santé Valais.
- Accroître le pouvoir décisionnel du corps médical au sein du RSV, afin de recentrer les décisions et la gestion du système hospitalier sur le patient et les soins. Pour réaliser cet objectif, il faut ancrer dans la loi un organe supplémentaire du RSV : le Conseil des médecins (voir présentation du Dr Hildbrand).
- Assurer la représentation du corps paramédical hospitalier dans ce même organe, avec la possibilité d'exercer une influence sur les décisions stratégiques à prendre.
- Créer une plate-forme d'information politique **neutre**, responsable d'une information objective, rapide et compréhensible de la population et des professionnels.

Présentations de certains points plus en détails :

Dr Christophe Imsand - regard critique sur la LEIS 2011.

Dr Patrick Hildbrand - présentation d'améliorations proposées dans la planification et la gestion hospitalière.

Dr Bernard Barras - Propositions d'améliorations dans l'intérêt des patients et du personnel soignant.

Dr Raymond Berclaz - Problématique de la concurrence hospitalière et de l'affaiblissement de l'Hôpital de Sion (+ contribution du Dr Jean-Cyrille Pitteloud).

Lancement de la campagne

Aujourd'hui, nous lançons donc officiellement notre campagne contre la LEIS.

Nous sommes des médecins, professionnels de la santé et non pas des politiciens. Nous avons travaillé de façon soutenue afin de présenter à notre population des arguments fondés, élaborés, professionnels sur la problématique de cette loi. Nous refusons de nous lancer dans une campagne de polémique infondée. Nous préférons rester authentiques, sincères, professionnels en argumentant sur des faits au lieu de brandir des scénarios-catastrophes infondés.

Nous nous voyons confrontés à un comité de soutien 'oui-à-la-LEIS' qui dispose de têtes d'affiches illustres et de moyens financiers considérables mais qui ne semble pas avoir analysé la problématique de façon objective et sincère.

Comment le Comité 'oui-à-la-LEIS' peut-il affirmer garantir une médecine de qualité alors qu'il soutient une loi qui met clairement en péril les disciplines spécialisées, dites de pointe, en Valais ? Disciplines qui sont indispensables pour assurer la survie de nos patients en cas de situations d'urgences vitales graves ?

Comment le comité 'oui-à-la-LEIS' peut-il se vanter de défendre une médecine équitable pour tous les valaisans, alors qu'il refuse l'ancrage du bilinguisme dans les disciplines spécialisées pour nos patients haut-valaisans ?

Comment le comité 'oui-à-la-LEIS' peut-il affirmer assurer l'équilibre des régions, alors que la LEIS 2011 a réduit fortement la représentation des 3 régions du Valais ?

Comment le comité oui-à-la-LEIS peut-il déclarer intégrer démocratiquement les professionnels de la santé alors qu'il combat avec une telle ardeur des professionnels du terrain qui ont élaboré des concepts adaptés à notre région, de surplus gratuitement ?

Une des allégations de ce comité nous a conduits à **adresser, ce lundi 12 courant, une lettre ouverte au Conseil d'Etat, avec copie au président du Grand Conseil et à la COGEST, que vous trouverez dans votre documentation**. Elle a trait à la garantie de financement des hôpitaux par DRG au 1er janvier 2012, que ce comité affirme ne pas être assuré en cas de refus de la LEIS. Ceci est totalement faux ! Nous avons demandé au Gouvernement d'assumer sa responsabilité d'Exécutif cantonal en annonçant rapidement et publiquement les mesures qui seront prises pour assurer le financement de notre système sanitaire et de préciser qu'en cas de refus de la LEIS voté en mars dernier, la LEIS de 2006 restera bel et bien en vigueur, donc que notre système sanitaire n'en sera nullement déstabilisé.

Pour notre part, pour conclure :

- **Nous ne voulons pas de système sanitaire desservant des blouses blanches dociles, bureaucratisées au stylo doré, détachés de la réalité du terrain et de nos patients.**
- **Nous voulons un système hospitalier au service du patient et des médecins installés.**
- **Nous voulons un système hospitalier simple, fonctionnel, authentique, transparent, professionnel et démocratique, accessible à tous, construit avec des professionnels du terrain.**

Voilà ce que symbolise notre verre d'eau sur les affiches :

transparence, démocratie, plus de médecine, moins de bureaucratie.

Voilà ce qu'il faut pour la survie de nos hôpitaux, ni plus ni moins.

Nous ne demandons pas du luxe, mais le minimum vital.

C'est pour cela que nous nous engageons sans compter pour qu'un NON à la LEIS 2011 tombe au soir du 23 octobre.

Maintenant, nous espérons que la population pourra faire son choix en connaissance de cause.
Nous ne pouvons pas faire plus.

Merci de votre attention.